

Travaux sous le Moulin, suite



Comme nous l'avions indiqué dans le bulletin 2012, la réfection de l'angle du mur sous le Moulin a été réalisée par l'entreprise CLIVIO pour un montant de 30 560 €HT subventionné à hauteur de 8 557 €. La consolidation de la totalité de ce mur de soutènement est désormais terminée.



Réfection des routes

Parmi les routes communales nécessitant des travaux de réfection, le conseil municipal a fait le choix de procéder par étapes. Cette année, la priorité a été donnée à la partie haute du chemin de la Glacière, le revêtement a été totalement repris pour un montant de 19 240 €HT subventionné à hauteur de 25%.

Parallèlement, l'association foncière du village a pris à sa charge la réfection du chemin situé entre la ferme du GAEC Lonchamp et la ferme d'Alain Pilod récemment nommé « Chemin du Champ de la Clef ».

Dans le cadre des travaux d'implantation de la ligne haute tension par la société RTE (Réseau de Transport d'Electricité), suite aux dégâts occasionnés par les engins de chantier, les travaux de réfection d'une partie de la route du grand communal en direction du « Poirier » ont été financés intégralement par RTE à hauteur de 10 833 €HT.

Déménagement de la mairie

Les travaux d'aménagement des locaux inoccupés de la maison de l'environnement en vue du déménagement de la mairie ont été réalisés courant du printemps 2013.

En premier lieu, l'aménagement d'un nouveau local dans les combles a permis de créer un nouvel espace afin d'y déplacer le centre de ressources du CPIE précédemment situé au rez-de-chaussée.

Dans un second temps, les locaux du rez-de-chaussée ont été rénovés pour accueillir le secrétariat de mairie et

les salles de réunions.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

Centre de ressources	EURL D'HOUTAUD	15 105,62 € HT
Cloison secrétariat + portes	TISSOT EURL	10 703,00 € HT
Bureau secrétariat + chaises	TELEMATIQUE SERVICE	19 106,69 € HT
Table du conseil	SOUVET AGENCEMENT	6 640,00 € HT
peinture	TOUBIN Michel	6 721,94 € HT
électricité	ELEC 2000	5 593,07 € HT

TOTAL	63 870,32 € HT
-------	----------------

Subvention versée par RTE	42 545,00 €
---------------------------	-------------

A la charge de la commune	21 325,32 €
---------------------------	-------------



15/12/2013